

GOUY -76-

Les Fries / Chemin Rural du Moulin

Le Bellevue

Plan de vente définitif lot n° 12

Maître d'ouvrage :



Rue Gustave Eiffel, 76230 Bois-Guillaume

Maître d'œuvre et géomètre :



BUREAU D'ÉTUDES VRD

ROUEN - PARIS

Benoit SANTUS
Olivier JUMENTIER
Erwan QUINIOU
Aurélien FOUCHER

ZAC Plaine de la Ronce

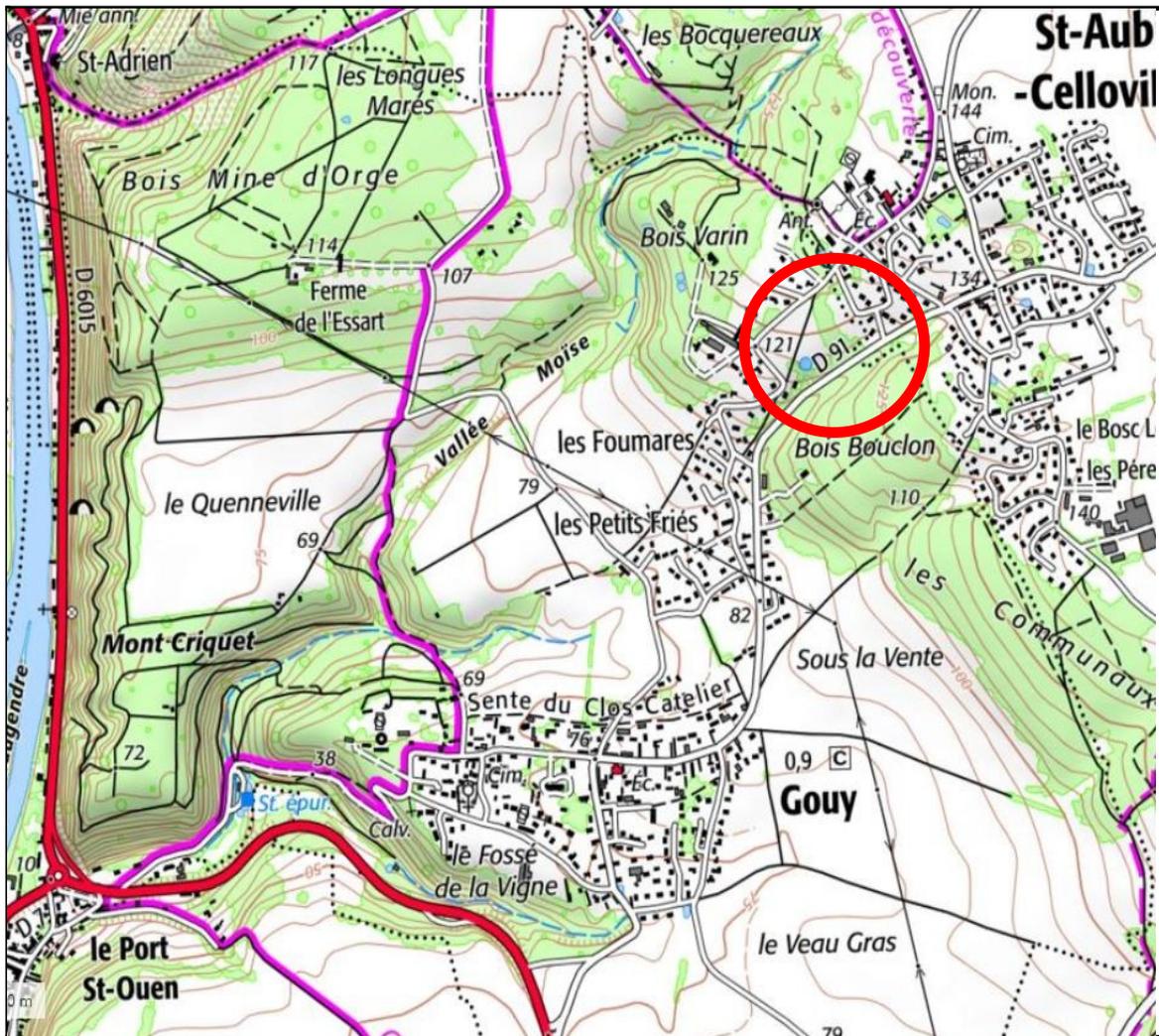
1042 rue Augustin Fresnel 76230 Bois Guillaume
Tél 02 35 70 54 60 Fax 02 35 15 28 45
geometres@ge360.fr

GOUY -76-

Les Fries / Chemin Rural du Moulin

Le Bellevue

PLAN DE SITUATION



Maître d'ouvrage :



Rue Gustave Eiffel, 76230 Bois-Guillaume

Maître d'œuvre et géomètre :



BUREAU D'ÉTUDES VRD

ROUEN - PARIS

Benoît SANTUS

Olivier JUMENTIER

Erwan QUINIOU

Aurélien FOUCHER

ZAC Plaine de la Ronce

1042 rue Augustin Fresnel 76230 Bois Guillaume

Tél 02 35 70 54 60 Fax 02 35 15 28 45

geometres@ge360.fr

PLAN D'ENSEMBLE

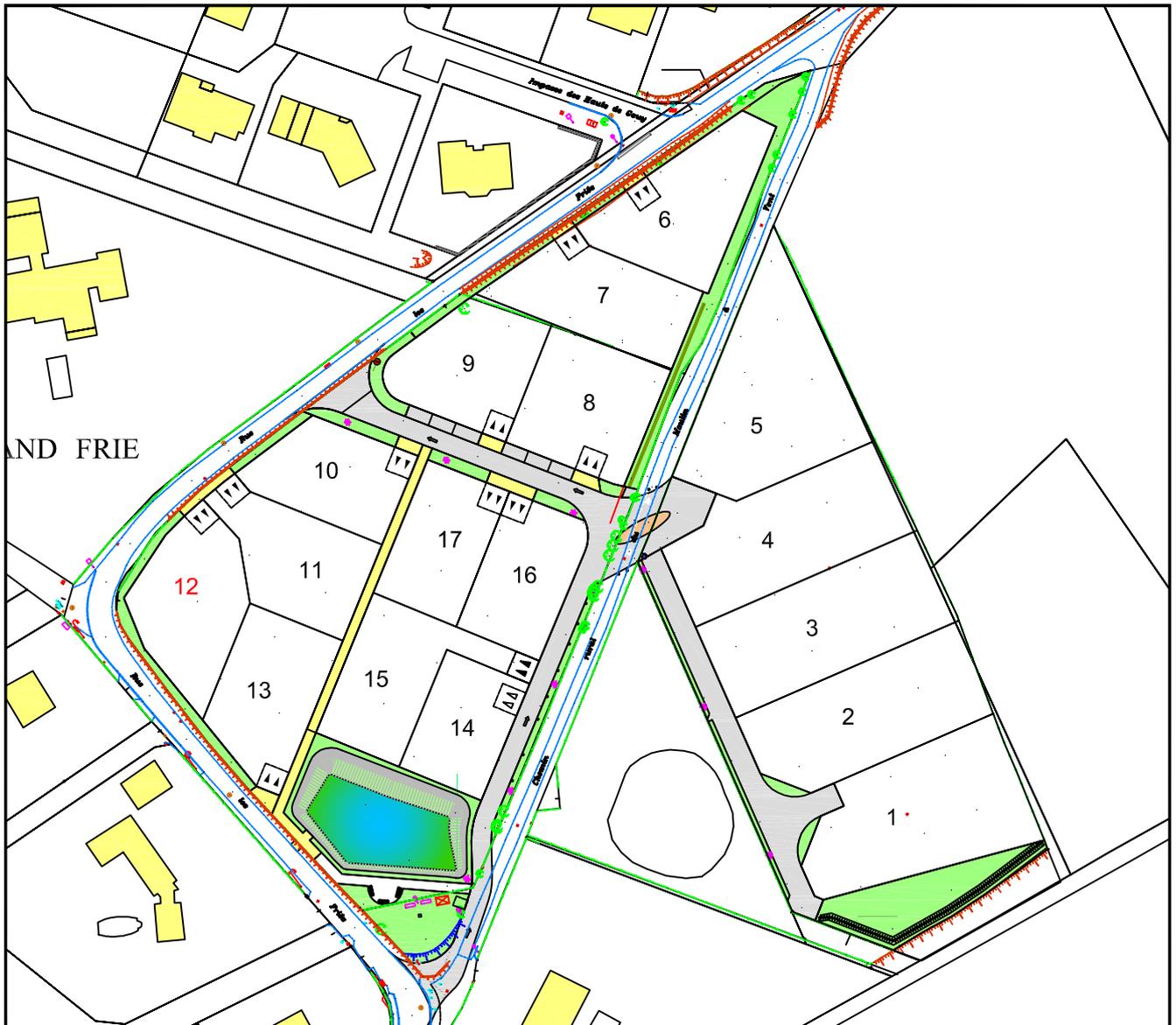
Lot n°12



GE360 Géomètres-Experts 1042 Rue Augustin Fresnel 76230 BOIS GUILLAUME
TEL : 02-35-70-54-60 FAX : 02-35-15-28-45 E-MAIL : geometres@ge360.fr

GOUY -76-
Les Fries / Chemin Rural du Moulin

Le Bellevue
TERRES A MAISONS
22422



Mars 2022

PLAN MASSE ET REGLEMENT GRAPHIQUE

Extrait du plan annexé au permis
d'aménager

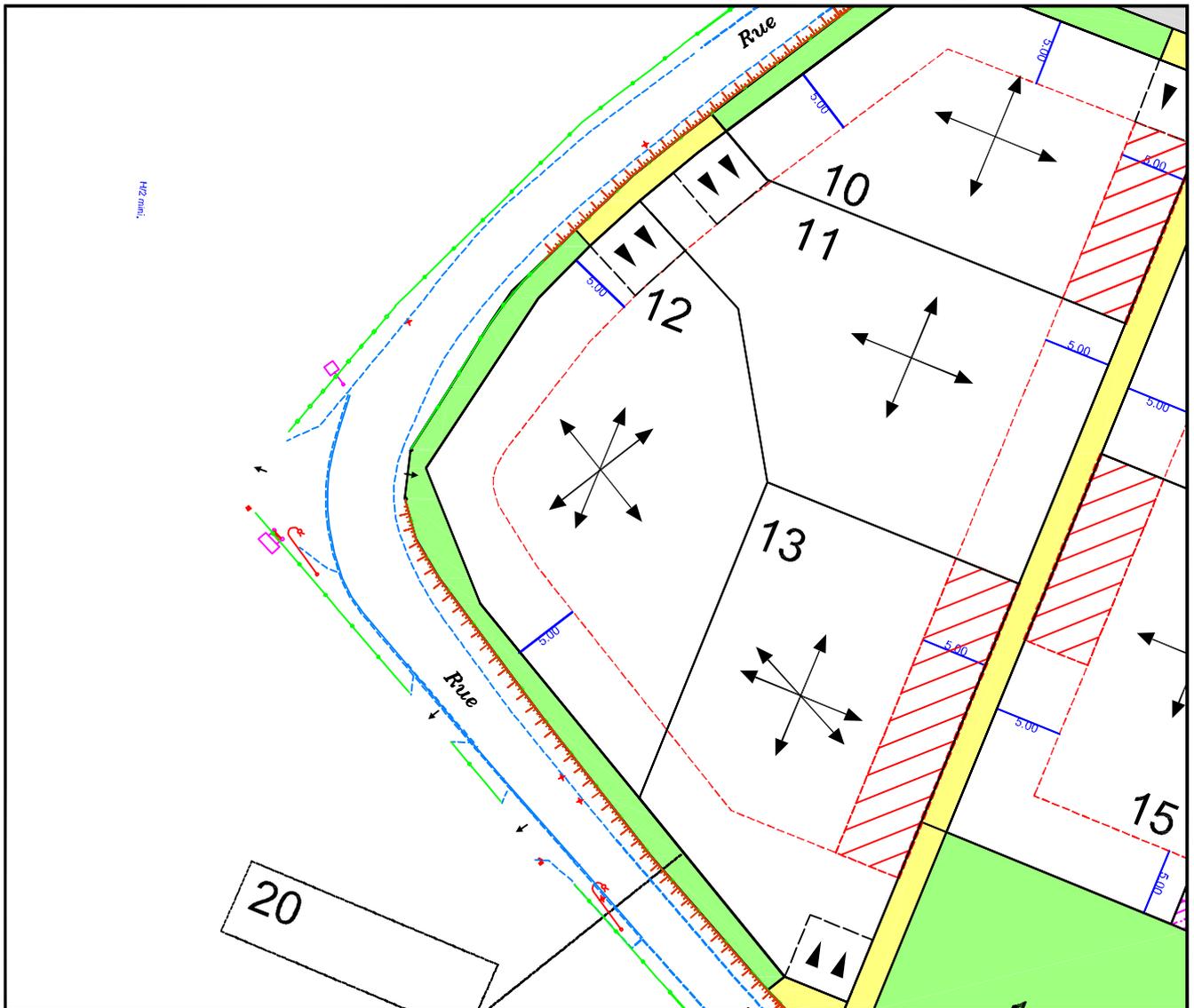
Lot n°12



GE360 Géomètres-Experts 1042 Rue Augustin Fresnel 76230 BOIS GUILLAUME
TEL : 02-35-70-54-60 FAX : 02-35-15-28-45 E-MAIL : geometres@ge360.fr

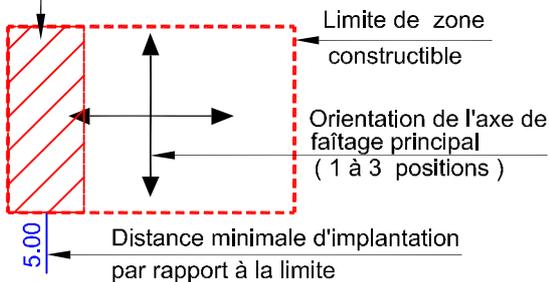
GOUY -76-
Les Fries / Chemin Rural du Moulin

Le Bellevue
TERRES A MAISONS
22422



Echelle : 1/500

Implantation en limite autorisée si hauteur inférieure à 3.50 m en limite



- Béton
- Enrobé noir
- Espaces verts

- ▲▲ Position de l'entrée charretière obligatoire A charge acquéreur
- △△ Position de l'entrée charretière indicative A charge acquéreur



Les cotes de niveaux, la position des réseaux et des branchements sont données à titre indicatif et pourront être modifiées au cours des travaux. Celles-ci devront être contrôlées lors de la construction.

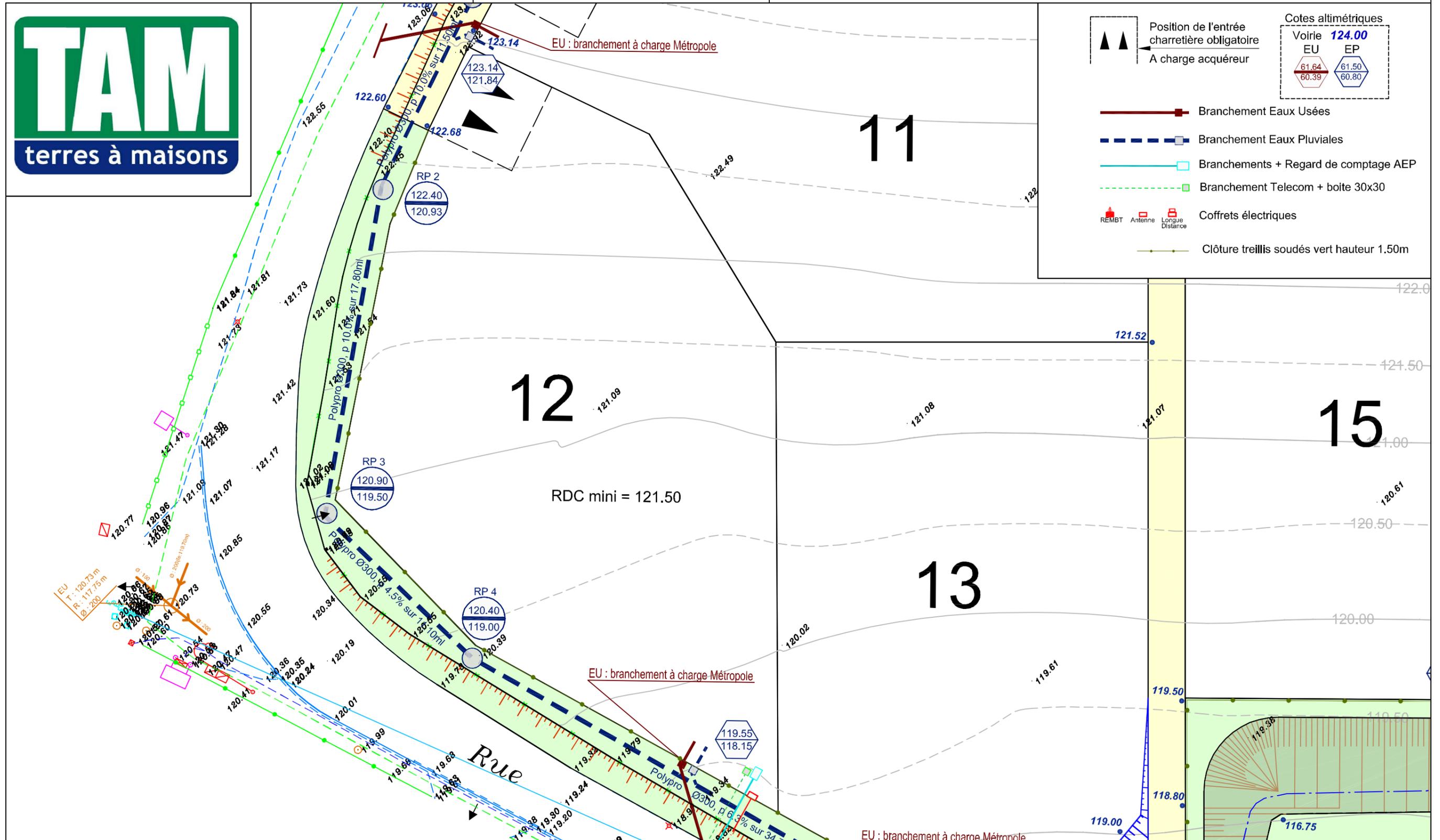
Mars 2022



Position de l'entrée charretière obligatoire
A charge acquéreur

Cotes altimétriques
Voirie 124.00
EU 61.64 / 60.39
EP 61.50 / 60.80

- Branchement Eaux Usées
- Branchement Eaux Pluviales
- Branchements + Regard de comptage AEP
- Branchement Telecom + boîte 30x30
- Coffrets électriques: REMBT, Antenne, Longue Distance
- Clôture treillis soudés vert hauteur 1.50m



Rejet des Eaux Pluviales dans le réseau
Il est recommandé aux acquéreurs de faire réaliser une étude géotechnique sur le terrain pour définir l'adaptation au sol de leur future construction (fondations).

Echelle 1/200

PLAN BORNAGE

Lot n°12

GE360 Géomètres-Experts 1042 Rue Augustin Fresnel 76230 BOIS GUILLAUME
TEL : 02-35-70-54-60 FAX : 02-35-15-28-45 E-MAIL : geometres@ge360.fr

GOUJY -76-
Les Fries / Chemin Rural du Moulin



Le Lot n°12 est cadastré : Section AA n°222 pour une superficie de 650 m²

Bornage effectué le 28/03/22

Un contrôle systématique des repères figurant sur ce plan (bornes, piquets, spits, marques de peinture...) devra être effectué, par l'utilisateur, sur le terrain (concordance des cotes et de la numérotation des repères).

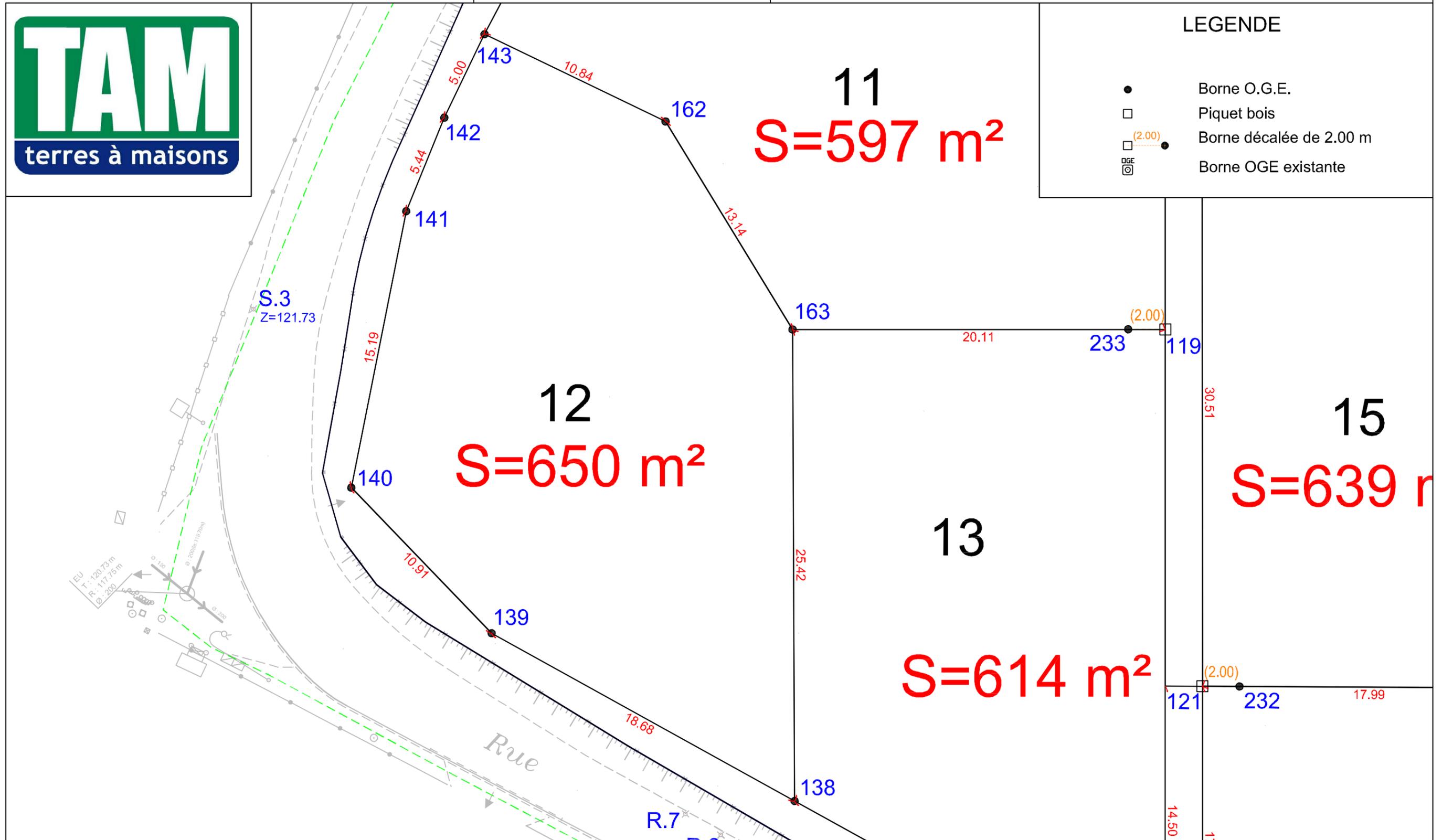
Le Bellevue
TERRES A MAISONS
22422

Mars 2022



LEGENDE

- Borne O.G.E.
- Piquet bois
- (2.00) ● Borne décalée de 2.00 m
- ☉ Borne OGE existante



Echelle 1/200



N/ REF. : 22422

ATTESTATION DE BORNAGE
d'un terrain à bâtir
issu d'un lotissement

Loi S.R.U.

Lotissement : Le Bellevue
GOUY -76-
Le Bellevue

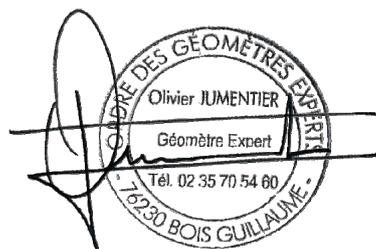
Lot n° : 12

Surface : 650 m²

Résulte du BORNAGE EFFECTUE le : 28 mars 2022
par la SARL GE360 Géomètres-Experts

Dressé le : 29 mars 2022

par Olivier JUMENTIER
Géomètre-Expert





GE360
GÉOMÈTRES EXPERTS
ROUEN - PARIS

BENOIT SANTUS – DPLG
ERWAN QUINIOU – ESGT
—
AGENCE DE BOIS – GUILLAUME
Successeurs de la SCP Gros-Chapellier-Lecourt

OLIVIER JUMENTIER – ESGT
AURELIEN FOUCHER – ESGT

N/ REF. : 22422

ATTESTATION DE SURFACE DE PLANCHER

Lotissement : Le Bellevue
GOUY -76-
Le Bellevue

Lot n° : 12

Je soussigné Olivier JUMENTIER, Géomètre-Expert, atteste par la présente que ce lot dispose :

- d'une Surface de Plancher maximum autorisée de
--> 250 m²

- d'une Emprise au Sol maximum autorisée de
--> 195 m²

Pour valoir ce que de droit

Fait à BOIS-GUILLAUME le 29 mars 2022

par Olivier JUMENTIER
Géomètre-Expert

